Image not found or type unknown

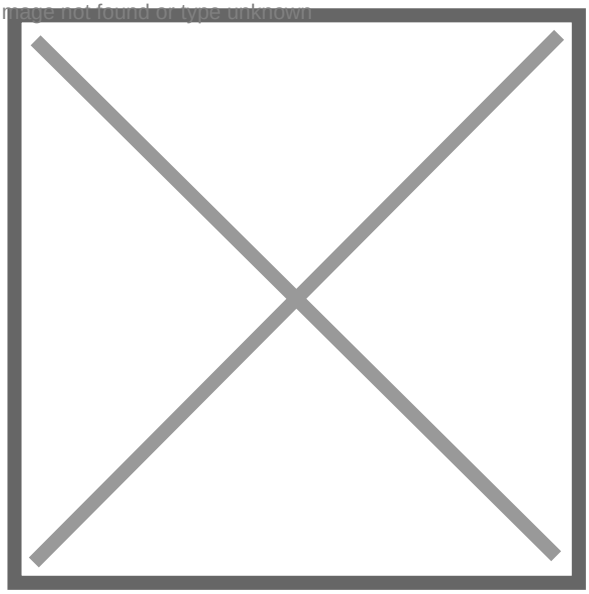

Problème de succession délicate

Par **Chris1977**, le **25/01/2008** à **19:38**

Bonjour, mon papa est décédé au mois d'octobre. J’ai une demi-sœur d'un premier mariage (de mon père). Lors de son divorce il a fait don de la maison à ma demi-sœur, et aujourd'hui je voudrais savoir comment va se passer le partage du patrimoine de mon père, à savoir que mes relations avec ma demi-sœur ne sont pas au beau fixe, donc pas d'arrangement à l'amiable possible. A quoi a droit ma maman ? A quoi ai-je droit ? Comment cela va se passer pour la maison ? Ai-je droit à une compensation par rapport à la valeur de la maison ? Merci d’avance pour votre réponse.
Cordialement
CP

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés